

CHRONIQUE DE PRISONS 12

PÈRE, APRÈS TOUT

Claire **Escoffier**

BÉNÉVOLE PRISON DEPUIS 2012

—

LA PRISON : UN KALÉIDOSCOPE DE CHRONIQUES

Beaucoup de choses ont été écrites sur la prison : sa capacité à fabriquer de la récidive, les conditions d'hygiène déplorables, les bâtiments décrépits où grouillent rats et cafards, la violence des caïds qui exploitent les nouveaux arrivant·e·s, la corruption, la surpopulation, les trafics et exploitations en tout genre, en un mot les conditions indignes de l'incarcération. Il serait facile de retracer la liste de celles et ceux qui, depuis maintenant quasiment deux siècles, dénoncent la brutalité de l'incarcération, et ses conséquences délétères sur les personnes détenues.

Notre approche ici à nous, gens de La Cimade, qui venons de manière régulière rencontrer des détenu·e·s étranger·e·s sera différente. Comment présenter l'expérience que nous avons de la prison des étranger·e·s ? Laquelle expérience consiste à rencontrer des détenu·e·s étranger·e·s pour leur donner une aide de nature essentiellement juridique en matière de documents administratifs. Nous sommes plusieurs

à prendre la plume et nous assumons totalement d'avoir des expériences différentes et des points de vue non totalement homogènes. La présentation sous forme de "chroniques" écrites en des lieux, à des moments et par des auteurs et autrices différent.e-s nous paraît donc le meilleur moyen de rendre compte de cette diversité d'approches et de regards.

Nos visites - quasi hebdomadaires - tendent à résoudre non seulement des situations administratives souvent qualifiées de "kafkaïennes" mais aussi à prêter une oreille attentive à ce qui se dit et se vit.

Récoltée depuis environ deux ans, par un petit groupe de bénévoles exerçant dans bien des coins de l'hexagone ou en territoire ultramarin, la parole relatée ici cherchera en priorité à transcrire le vécu, le ressenti, en un mot l'humanité des personnes rencontrées au cours de nos visites. Elle tentera aussi de laisser apparaître ce qui nous touche profondément, nos résistances inexplorées, ce qui nous fait évoluer ...

La forme de ces témoignages ? De brefs récits résultant d'entretiens menés le plus souvent au cours de rencontres uniques, parfois sur plusieurs mois ou plus rarement sur plusieurs années. Ces rencontres tentent aussi - au-delà du fait de résoudre les problèmes administratifs - de mieux appréhender l'incidence de l'enfermement sur la personne détenue elle-même et sur son environnement familial ou professionnel. Notons aussi que le lien créé avec les détenu.e-s est cependant parfois interrompu - de manière intertempestive - par son transfert soudain dans une autre prison laissant des interrogations inquiètes quant à son devenir.

Pour ajouter à la complexité de l'entreprise, précisons que si La Cimade intervient dans environ 70 prisons en France, nous ne sommes ici pour parler de notre engagement qu'une poignée de bénévoles présent-e-s dans une dizaine de prisons. Ajoutons que, contrairement à une approche commune et courante, le monde des prisons en France nous apparaît tout à fait kaléidoscopique. Son image se transforme dès que l'on décale un peu le point de vue : les juges n'en parlent pas comme les avocat-e-s, non plus que les fonctionnaires de haut niveau sans compter les surveillant-e-s ou les CPIP... et bien sûr les personnes détenues.

Écrire sous forme de chroniques, c'est donc donner à voir les incohérences et les bizarreries de ce monde, de prendre de la distance avec ces discours normalisateurs souvent fondés sur l'hypothèse que les systèmes juridiques introduiraient de la cohérence.

Nous proposons donc de vous raconter des histoires. Qui sont histoires de "petites gens" et donc de "petites histoires". Mais qui, cependant, sont un bon point d'attention quand on veut réfléchir aux grands principes...

Notre envie : c'est au travers de ces chroniques régulières de donner envie aux Cimadien-ne-s intervenant en prison ou pas, de nous lire, de nous interpeller, éventuellement de nous répondre, de compléter nos témoignages...

Anne, Brigitte, Claire, Jean, Marion et Michel,
La Cimade. Juin 2025

PÈRE, APRÈS TOUT

Claire **Escoffier**

BÉNÉVOLE PRISON DEPUIS 2012

1. CENTRE PÉNITENTIAIRE DE VILLENEUVE-LÈS- MAGUELONE. HÉRAULT

Le centre Pénitencier de Villeneuve-lès-Maguelone dans l'Hérault a une capacité d'accueil d'environ 600 places mais en réalité 900 personnes détenues environ y vivent dans des conditions difficiles : matelas par terre, forte promiscuité, accès restreint aux activités sportives, éducatives, sociales ou travail rémunéré, etc. Cette prison – quasi-exclusivement pour hommes – a aussi un quartier pour les mineur·e·s de 20 places, et gère depuis 2022 une structure d'accompagnement vers la sortie (SAS). La moyenne d'âge des personnes rencontrées est de 31 ans et la durée de leur séjour de 14 mois en moyenne.

Les textes reflètent la libre pensée
de leurs auteurs et autrices.

Chaque semaine, à l'issue de notre permanence au parloir-avocat, nous passons au secrétariat du Service pénitentiaire d'insertion et de probation pour rencontrer les conseillers et conseillères pénitentiaires d'insertion et de probation, que nous appellerons ici "conseiller·e·s". Nous y prenons le courrier envoyé par les personnes détenues qui demandent à nous voir.

PÈRE, APRÈS TOUT

En cette fin de matinée, je trouve dans notre casier une lettre manuscrite et difficilement déchiffrable dont voici un extrait :

« j'ai personne en France toute ma famille en Algérie, que la maman de mes enfants mais je suis interdit de la contacter. Juste aidé moi sup. Les enfants sont encore petits ils ne vont pas me connaître et le cor me fait mal jour après jour. Je suis d'accord pour tout mais mes enfants ?? »

Monsieur M. dit n'avoir aucune compréhension de ce qui lui arrive. Il a deux enfants de 16 et 4 mois, et ne comprend pas pourquoi on lui a retiré brutalement l'autorité parentale. Il sollicite un rendez-vous urgent avec nous sans men-

tionner la raison pour laquelle il est privé de tout contact avec sa famille, mais je suppose que ce soit pour violences intrafamiliales.

Rendez-vous donné, je rencontre ce Monsieur au parloir la semaine suivante. La trentaine, le cheveu châtain, maigre, Monsieur M. flotte dans son jogging. Il a très envie de parler et peut-être de se justifier de la raison pour laquelle il se retrouve ici ? En Algérie, il a été gendarme pendant 4 ans et a très vite été enrôlé dans le GIR (groupe d'intervention rapide) qui surveille la frontière avec la Libye. Il assurait la sécurité, traquait les contrebandiers et les terroristes mais il recevait un salaire insuffisant : *« Là-bas le salaire n'est pas bon, tu reçois quelques billets, tu ne fais pas la moitié du mois avec ça »*.

En plus Monsieur M. n'est pas d'accord avec ce qu'il voit, la corruption, le favoritisme qu'il tente de dénoncer. Il est déçu de sa vie au bled. Devant le manque de reconnaissance de son travail, devant le manque d'avenir, il décide de partir en France tenter sa chance bien qu'il n'y connaisse personne et n'y ait pas de famille : *« Seul mon grand-père a fait la guerre en France »*, dit-il avec émotion, *« et la France... c'est comme un exemple pour moi »*.

En 2019, il arrive à épargner assez pour payer sa traversée en zodiac pour l'Espagne. Arrivé en France, il tombe amoureux d'une jeune fille de 19 ans et se marie rapidement avec elle. À la naissance de leur premier fils, il dépose une demande de titre de séjour en tant que parent d'enfant français. Son récépissé de 3 mois lui permet de travailler.

Il obtient sur le champ un CDI à Carrefour où il dit réussir très bien, et être bien apprécié de son employeur, un patron très gentil.

Sa vie bascule

Monsieur M. dit être heureux à cette époque, il a loué un petit appartement, s'occupe bien de son fils. Mais les choses se gâtent rapidement : *« le père de ma femme déteste les arabes et a des propos racistes. Il m'insulte et monte ma femme contre moi »*. Je ne pose aucune question sur la détérioration de sa situation conjugale, mais je comprends que les disputes fréquentes, les cris, les menaces s'enchainent jusqu'au jour où la jeune femme va au commissariat déposer une plainte pour violence, plainte qu'elle retirera le lendemain affirme le mari.

À partir de là, tout va très vite : garde à vue, comparution immédiate, condamnation à une peine de sept mois avec sursis, prise en charge à Z. par un dispositif social qui accompagne les hommes violents placés sous autorité judiciaire. Monsieur M. habite maintenant seul dans un appartement et déplore qu'on lui interdise d'approcher sa famille. Il dit ne pas comprendre et pourtant il se plie aux exigences du centre. Il voit le psy tel jour, va au groupe de parole un autre, et participe à un atelier d'écriture encore un autre jour. Il pointe au commissariat quatre fois par semaine et affirme que tout se passe bien.

« Mais alors, que vous est-il arrivé ?

– Ma femme était enceinte. Au moment de l'accouchement,

je n'y tenais plus et j'ai voulu la revoir. Je ne pouvais plus supporter de la laisser toute seule et je suis retourné la voir.

– Vous saviez que vous preniez des risques ?

– Oui, mais je voulais lui ramener à manger. Je voulais l'aider, elle était toute seule. Ma femme est jeune elle a 21 ans, ce n'est pas un chat.

– Que voulez-vous dire ?

– Oui elle est jeune, elle ne peut pas se débrouiller toute seule et moi je voulais être avec elle. Là, ils m'ont attrapé, j'avais pas respecté l'interdiction et j'étais venu lui apporter à manger. Au tribunal le procureur a pas voulu entendre que ma femme avait retiré sa plainte, que j'avais un casier judiciaire vierge.

– Avez-vous essayé de lui expliquer votre situation ?

– Il m'a dit 'Je m'en fous de votre casier judiciaire vierge'. J'étais choqué qu'il parle comme ça et... J'ai été jugé en 9 minutes. Vous vous rendez compte : 9 minutes, et trois ans de prison. Ils ont placé mes enfants au foyer et enlevé l'autorité parentale. Le procureur a dit que la relation était toxique.

– Il a dit toxique ?

– Oui toxique, mais je ne sais pas trop ce que ça veut dire mais moi j'aime ma femme, mes enfants, c'est toute ma vie. La justice ils ont déchiré ma famille, déchiré ma vie. Avant je pesais 106 kilos j'étais fort, je travaillais pour faire respecter la loi, j'étais un gendarme et maintenant je suis ici en prison, je ne mange pas, je pense à ma famille. Mais trois ans, trois ans ici, c'est trop.

– Avez-vous pensé à faire appel ?

– Oui j'ai voulu faire appel mais quand je suis arrivé ici, tout le monde m'a dit qu'à Montpellier,

ils doublent la peine alors j'ai eu très peur, j'ai annulé l'appel mais... mais trois ans c'est trop. La seule chose que je veux vraiment c'est voir mes enfants, les toucher, les embrasser. Oui c'est ça le plus important. J'ai le droit de voir mes enfants ici en prison ?

– Peut-être. Oui c'est un peu compliqué mais peut être possible. Et il faudra que quelqu'un vous les amène parce qu'ils sont loin d'ici. Il faudra voir avec votre conseillère mais vous savez que la mère de vos enfants ne pourra pas venir ici ?

– Oui je sais, parce que moi je suis séparé de ma femme, elle ne veut plus me voir, elle est en colère contre moi et quand on s'est disputé elle a déchiré tous mes papiers, ma carte de séjour, mon passeport et tout ».

« Je n'ai plus rien », dit-il les larmes aux yeux. « Je dois refaire tous mes papiers ».

Un avenir sombre

J'apprends alors que ses deux jeunes enfants sont placés en foyer. Monsieur M. aborde maintenant le sujet qui le préoccupe et pour lequel il a demandé à nous voir : le prolongement du récépissé de son titre de séjour d'un an qui l'autorisait à travailler, à gagner sa vie et à assurer l'entretien de sa famille :

« – Et vous madame, vous pouvez m'aider pour mon récépissé ? Il est mort ça fait 3 mois. Vous pouvez demander à la préfecture pour moi ? Je veux l'avoir c'est très très important pour moi, il me permet de travailler et moi je veux travailler. Mon patron m'aimait bien, il veut me reprendre dès que possible. Je veux gagner de l'argent et quand je vais sortir je vais m'occuper de mes enfants, de mes deux garçons. Et puis, je n'ai encore jamais vu mon dernier fils qui est né après que je

suis arrivé en prison et je n'ai pas le droit de le voir.

- Est-ce que vous avez des visites ici ?

- Non, je vous ai dit je suis tout seul en France et je n'ai pas de visites. C'est dur la prison, je mange mal. Je n'ai pas d'argent, je ne peux pas cantiner et je ne dors pas bien. La nuit je pense à mes enfants. Je fais seulement l'école française mais je voudrais travailler pour envoyer de l'argent pour mes enfants qui sont placés en foyer ».

Monsieur M. est manifestement très angoissé à la perspective de ne pas retrouver son poste à Carrefour si son titre de séjour n'est pas renouvelé. Il n'admet pas cette lourde sanction assénée sans avoir eu la possibilité de se défendre et si rapidement prononcée. Je ne reviens pas sur le motif de sa condamnation qu'il semble a minima avoir minimisée en disant que sa femme avait retiré sa plainte dès le lendemain...

Que dire ? Que faire ? Le renouvellement d'un titre de séjour ou la prolongation d'un récépissé est chose relativement simple lorsque l'on est en situation régulière, que l'on a un CDI, que l'on sait manipuler l'ordinateur et que l'on fait sa demande via l'Administration Numérique des Étrangers en France (ANEF). Par contre, dès que la date de validité du récépissé expire au cours de l'incarcération, on se retrouve en situation irrégulière, et on risque une obligation de quitter le territoire (OQTF) même si l'on est père d'enfant français. Monsieur est incarcéré pour 30 mois encore, il a perdu tous ses papiers, il est séparé de sa compagne, va se retrouver sans domicile fixe à la sortie et est

déchu de l'autorité parentale.

Que faire ? Je promets à Monsieur M. d'essayer de l'aider à renouveler son récépissé mais que ça va prendre du temps car il lui faudra un justificatif de domicile (qu'il a perdu). Il faudra aussi refaire ses papiers. Ce monsieur est si désespéré – il pleure quand il parle de ses enfants – que je ne me sens pas le courage de lui dire qu'il a peu de chance d'obtenir un récépissé tant qu'il est incarcéré et que la préfecture va lui dire que sa situation est en cours d'examen...

Néanmoins je lui dis que je vais parler avec sa conseillère, qui j'en suis sûre va essayer de faire le maximum pour lui trouver un travail qui lui permettra d'envoyer de l'argent au foyer de l'ASE et de montrer qu'il participe à l'entretien et l'éducation de ses enfants. Il bénéficiera ainsi d'une remise de peine de quelques mois.

La pièce où nous intervenons au parloir-avocat jouxte celle dédiée aux rencontres des enfants avec leur père. Récemment repeinte en vert pomme, cette grande pièce est joliment décorée de fleurs, de papillons, d'oiseaux multicolores et est remplie de livres et de jouets. Malheureusement cette pièce reste tristement vide depuis que l'association Relais enfants-parents a arrêté ses activités il y a quelques années. Les enfants y venaient accompagnés par le psychiatre de l'association permettant une rencontre avec leur père. Ces visites ont cessé du jour au lendemain pour des histoires de financement, et depuis la pièce aux oiseaux reste désespérément vide. Et pourtant,

les éducateurs et éducatrices ici sont bien persuadé-e-s de l'importance du maintien de la relation parentale sur le temps long, ce qui permet aux pères de garder un lien affectif indispensable à leur future réinsertion et – à l'enfant – de se construire et de se structurer avec l'image d'un père présent.

Je ne veux rien promettre à Monsieur M. concernant la visite de ses enfants dans la jolie salle du parloir, d'autant plus qu'il n'a pas pour l'instant le droit de les voir. Je prévois de le reconvoquer dans quelques semaines, le temps qu'il rassemble les documents nécessaires à la prolongation de son récépissé.

Il est temps de se quitter. Monsieur M. me dit avec un grand sourire en me serrant vigoureusement la main « Ah ça m'a fait du bien de parler avec vous... ».

Moi, par contre, j'ai le cœur lourd, émue par la détresse de ce père et la détérioration inexorable (?) de sa situation familiale. Oui mais il n'avait pas à être violent avec sa femme... me dira-t-on, ce en quoi je suis plus que d'accord. Il paye sa violence qui ontologiquement n'est pas acceptable tout en aimant ses enfants plus que tout, ses enfants qui dit-il sont sa chair, son sang, sa vie et... son avenir. Ses enfants sont son avenir car c'est grâce à ce premier fils que Monsieur a obtenu un titre de séjour en tant que parent d'enfant français et c'est grâce à ce fils qu'il a pu rester légalement en France jusqu'alors. Si son titre n'est pas renouvelé, c'est une spirale infernale qui s'annonce pour lui à la sortie : obligation

de quitter le territoire, pas de domicile fixe, obligation de travailler “en noir” (non déclaré). C’est la perspective d’un avenir rêvé qui s’éloigne. « *Oui, la France c’est comme un exemple pour moi* » me disait Monsieur en arrivant.

Deux semaines plus tard, j’apprends de sa conseillère que je croise dans le couloir que Monsieur M. vient d’être transféré dans un autre département. Je n’aurai plus de nouvelles de lui. ■



Brigitte et moi intervenons en binôme chaque semaine depuis 2012. Ayant passé toute ma vie professionnelle dans “l’humanitaire” en Afrique et en Asie auprès des réfugié·e·s et des migrant·e·s, il m’a paru naturel - de retour en France - de continuer à les soutenir et les aider dans leur itinérance surtout lorsque celle-ci passe par la prison ou/et le centre de rétention.

Claire **Escoffier**

BÉNÉVOLE PRISON DEPUIS 2012
